

AVIS PUBLIC

DÉROGATIONS MINEURES ARRONDISSEMENT DE CHICOUTIMI

À sa séance ordinaire qui se tiendra le **21 juillet 2026 à 12h dans la salle des délibérations située au 201, rue Racine Est, Chicoutimi**, le conseil d'arrondissement de Chicoutimi statuera sur les demandes de dérogation suivantes :

2797, rang Saint-Joseph, Chicoutimi – DM-6156 (id-19235) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un garage détaché implanté en cour avant avec une hauteur totale de 6,00 mètres dépassant la hauteur de la résidence de 1,73 mètre, à la propriété localisée au 2797, rang Saint-Joseph, Chicoutimi.

109, rue de Beauvoir, Chicoutimi – DM-6163 (id-19276) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'agrandissement d'une résidence unifamiliale avec une marge latérale droite à 1,80 mètre au lieu de 4,00 mètres, sur un immeuble situé au 109, rue de Beauvoir, Chicoutimi.

Lot 5 887 419 du cadastre du Québec, voisin du 42, rue Saint-Isidore, Chicoutimi – DM-6164 (id-19278) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'une résidence unifamiliale avec une marge avant maximale à 15,81 mètres au lieu de 3,70 mètres et une entrée véhiculaire localisée en cour avant, empiétant sur l'ensemble de la façade avant au lieu de 3,00 mètres, sur le lot 5 887 419 du cadastre du Québec, voisin du 42, rue Saint-Isidore, Chicoutimi.

2054, chemin des Villas, Chicoutimi – DM-6166 (id-19277) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'une remise détachée en cour avant, sur la propriété située au 2054, chemin des Villas, Chicoutimi.

264, rue Henri-Bourassa, Chicoutimi – DM-6168 (id-19305) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un garage détaché dépassant 10 % de la superficie de terrain, soit d'une superficie totale de 72,15 mètres carrés au lieu de 66,89 mètres carrés, sur la propriété localisée au 264, rue Henri-Bourassa, Chicoutimi.

Lot 6 621 474 du cadastre du Québec, rue des Investisseurs, Chicoutimi – DM-6172 (id-19315) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un bâtiment principal industriel avec une marge avant de 20,50 mètres au lieu de 16,50 mètres, des marges latérales de 12,50 mètres du côté gauche et 8,90 mètres du côté droit au lieu de 15,00 mètres ainsi que l'absence de bandes gazonnées d'une largeur de 1,00 mètre, localisées le long des lignes latérales, sur le lot 6 621 474 du cadastre du Québec, rue des Investisseurs, Chicoutimi.

1295, chemin de la Réserve, Chicoutimi – DM-6173 (id-19308) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'une résidence unifamiliale en arrière-lot avec une marge minimale de 6,40 mètres au lieu de 8,00 mètres et un garage attenant avec une marge de 4,60 mètres au lieu de 8,00 mètres, sur la propriété située au 1295, chemin de la Réserve, Chicoutimi.

961 à 997, boulevard Talbot, Chicoutimi – DM-6174 (id-19298) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'installation sur sept (7) à huit (8) vitrines des enseignes couvrant 100 % de la superficie des vitrines, sur un immeuble situé au 961 à 997, boulevard Talbot, Chicoutimi.

Lot 4 228 661 du cadastre du Québec, voisin du 201 à 209, boulevard du Royaume Est, Chicoutimi – DM-6175 (id-19317) demande une dérogation mineure visant à autoriser l'absence de bâtiment principal pour un usage industriel, sur le lot 4 228 661 du cadastre du Québec, voisin du 201 à 209, boulevard du Royaume Est, Chicoutimi.

Lot 4 840 595 du cadastre du Québec, voisin du 2300, boulevard Saint-Paul, Chicoutimi – DM-6176 (id-19320) demande une dérogation mineure visant à autoriser la construction d'un bâtiment commercial avec une voie d'accès vers la cour arrière d'une largeur de 5,05 mètres au lieu de 6,00 mètres, aucune plantation d'arbres en cour avant au lieu de deux (2) arbres, l'absence d'une bande gazonnée d'une largeur de 1,50 mètre et d'une plantation d'arbres aux 7,00 mètres linéaires et aucune bande gazonnée d'une largeur d 1,00 mètre le long des limites latérales droite, arrière et d'une partie de la limite latérale gauche, sur le lot 4 840 595 du cadastre du Québec, voisin du 2300, boulevard Saint-Paul, Chicoutimi.

Au cours de cette assemblée publique, le conseil entendra toute personne qui désirera s'exprimer relativement à ces demandes.

Pour toute information supplémentaire concernant ces demandes de dérogation, nous vous prions de communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, au numéro de téléphone (418) 698-3130.

SAGUENAY, le 25 juin 2026

L'assistant-greffier de la Ville,

MARC-ANDRÉ GAGNON